

Lundi 21 août 2023

L'OPT-NC poursuit sa stratégie de remédiation pour ses clients particuliers des services financiers

Imposées aux acteurs du domaine bancaire, les procédures de remédiation KYC (Know Your Customer) sont aujourd'hui incontournables pour maintenir une relation client conforme et durable. Cette démarche de collecte d'informations est liée aux exigences réglementaires de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) qui obligent tous les établissements financiers, dont l'OPT-NC, à mettre régulièrement à jour les informations de leurs clients.

D'autre part, l'objectif pour l'office est également de mieux connaître ses clients des services financiers afin de leur proposer des offres ciblées et adaptées à leurs besoins.

Ainsi, à partir du 21 août 2023, l'OPT-NC lancera une campagne de mise à jour d'informations auprès de plusieurs milliers de clients. Ils seront contactés par téléphone et par e-mail, puis ils seront invités à fournir leurs justificatifs valides d'identité, de domicile et de revenus ainsi que les imprimés de mise à jour de leurs données clients. Ces documents devront être envoyés :

- par e-mail : connaissance.client@opt.nc
- ou par courrier à : OPT-NC – SERVICES FINANCIERS – BP 30520 – 98895 NOUMEA CEDEX.

Un numéro vert gratuit - 05.01.30 - est mis à disposition des clients pour toutes les questions relatives à la nature des justificatifs à fournir et des imprimés à compléter.

Contact presse

Camille DUMARTY

Chargée de communication

26 82 38 – 82 77 67

Camille.dumarty@opt.nc